

## Demande d'inscription sur le registre nominatif des personnes les plus exposées au risque de canicule et grand froid

(prévu à l'article L-131-6-1 du Code de l'Action Sociale et des familles)

### INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom - Prénom:

Date de naissance:

Adresse :

Ville :  Code Postal :

Téléphone fixe :  Portable :

Adresse mail :

### TIERCE PERSONNE PROCEDANT A L'INSCRIPTION

Nom - Prénom:

Téléphone fixe :  Qualité :

### INSCRIPTION EN QUALITE DE

- Personne âgée de 65 et plus vivant seule
- Personne âgée de 60 et plus reconnue inapte au travail
- Personne en situation de handicap

### INTERVENANTS

	Nom / Organisme	Téléphone
Infirmier(e)		
Médecin traitant		
Aide à domicile		

**A PREVENIR EN CAS D'URGENCE**Nom - Prénom: Téléphone fixe:  Portable : Nom - Prénom: Téléphone fixe:  Portable : Téléassistance  oui  nonClimatisation  oui  non

Nous sommes amenés à vous appeler pendant la période estivale : pensez à prévenir le CCAS en cas d'absence prolongée : 05 62 71 56 78.

Nous vous rappelons que la Police Municipale a mis en place l'Opération Tranquillité Vacances (Renseignements directement auprès du service).

L'inscription sur le registre canicule est volontaire et facultative ; vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations ainsi collectées. L'ensemble des informations recueillies sont confidentielles et seuls le CCAS et les services de la Préfecture y ont accès. La radiation du registre est possible à tout moment sur simple demande.

Date : Signature : 

*Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire d'Escalquens. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, les agents du CCAS ainsi que, sur sa demande, le Préfet. Conformément à la loi n°78-17 « Informatique et Libertés » et au RGPD, vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier à Monsieur le Maire à l'adresse indiquée ci-dessous ou par courriel.*